Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 93 (1948)

Heft: 3

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DE LA PRESSE

Le problème de l'éducation civique à l'Armée¹

Si le matériel a pris de plus en plus d'importance dans les forces armées, c'est malgré tout l'homme qui en reste le facteur prépondérant, décisif. Sans l'homme qui le conduit, le manie, l'anime, le matériel le plus puissant et le plus perfectionné reste aveugle et inerte. C'est l'homme qui pense, sent, agit et meurt, forgeant l'histoire et créant sa destinée. Et dans l'homme, ce complexe de forces physiques, morales et intellectuelles, c'est la force de l'âme, c'est la valeur morale qui illumine toutes les autres de son idéal et les plie à sa volonté.

La recrue fait un terme de service actif à l'armée pour y recevoir d'abord la formation de soldat. C'est au titre de citoyen et, remarquons-le, au titre de citoyen choisi que le jeune homme devient soldat; son service militaire n'est donc qu'une période particulière de sa vie de citoyen. Il en résulte que l'armée a pour devoir impérieux de continuer l'œuvre de formation de la famille et de l'école, c'est-à-dire de compléter, de confirmer et de parachever la formation civique du citoyen et d'élever ce civisme jusqu'au niveau patriotique.

Un des reproches les plus justifiés que l'on puisse faire à l'armée de jadis, c'est d'avoir trop souvent borné son rôle de

¹ Extraits d'un article publié en janvier 1947, dans la revue belge *L'Armée*, *La Nation*, du service de propagande du ministère de la défense nationale.

formation du soldat à la connaissance technique de son métier, négligeant ainsi presque entièrement la formation morale qui devait créer en lui la ferme volonté de se battre.

L'expérience de cinq ans de guerre a mis à nu la lacune, le manque de formation morale de nos concitoyens. On ne s'était pas figuré que la propagande insidieuse de l'ennemi pourrait faire tant de mal. Mais si elle a causé tant de défections, n'est-ce pas que les sentiments civiques des hommes auxquels elle s'adressait n'étaient pas souvent — et de loin — ce qu'ils auraient dû être ? Certes, l'Armée n'était pas seule coupable. Avant elle, la famille et l'école n'avaient pas non plus rempli leur rôle de formation civique.

L'armée doit éduquer le soldat, lui inculquer un idéal actif, la fierté d'être Belge et la volonté de lutter pour cet idéal. Il faut que le soldat connaisse son pays, ses richesses, ses institutions, ses libertés, les droits qu'il possède et aussi les devoirs et les responsabilités qu'entraîne l'usage de ces droits. Il faut lui faire comprendre la place qu'il occupe dans la société, l'intégrer dans la vie sociale, lui faire sentir les attaches familiales, professionnelles et nationales qui le soutiennent dans la vie et l'aident à remplir ses devoirs. Il faut enfin, condition essentielle, par une action méthodique, façonner son caractère, développer sa personnalité et purifier ses convictions. Car rien ne sert d'indiquer la route à suivre si l'on ne procure les moyens pour la parcourir et pour vaincre les obstacles qui jalonnent son tracé.

Mais l'armée doit avoir avant tout une âme qui l'anime, qui la fait vivre, une âme tout à la fois émanation fidèle et synthèse parfaite de l'âme de la nation, riche de son passé glorieux et de son ardent désir de vivre.

J. R.